



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 790

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'outre-mer quel est l'état d'avancement du projet de création d'une cité des outre-mers à Paris, destinée à mettre en valeur les cultures et les potentiels de l'outre-mer français et à être un centre pour les associations actives dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministère de l'outre-mer s'est engagé depuis de nombreuses années dans une politique d'aide aux associations ultramarines de métropole. Afin de renforcer la présence et la visibilité de l'outre-mer dans l'hexagone, ces associations ont sollicité l'Etat pour créer, à Paris, un centre culturel et d'affaires de l'outre-mer. Les modalités de mise en place de ce centre sont actuellement en cours d'étude : missions, contenus et choix du site. Le nouveau gouvernement tient à ce que ce projet, qui a été fortement soutenu par le Président de la République et qui nécessite une étroite concertation entre ministères, collectivités territoriales et associations, trouve une concrétisation rapide.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 790

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2002, page 2696

Réponse publiée le : 21 octobre 2002, page 3760